279.4 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Étant donné que plus de 95 p. 100 des élèves continuent de fréquenter l'école jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, on ne peut s'attendre à de fortes augmentations que si les jeunes âgés de 16 ans et plus restent plus longtemps à l'école. Il est intéressant de constater que la situation s'améliore et de faire état du nombre de personnes âgées de 20 à 34 ans qui se sont fait inscrire à l'école en 1961:

Groupe d'âge	Personnes à l'école	Niveau des inscriptions		
		Université	Secondaire	Élémentaire
	%	%	%	- %
20 à 24 ans	8.0 1.8 1.0	61.2 56.5 40.0	34.6 31.7 40.0	$\frac{4.2}{11.9}$ 20.0

A partir de 35 ans, moins de 1 p. 100 de la population fréquentait l'école mais, sur un total de 1,391,134 personnes âgées de 65 ans et plus, 3,685 ont déclaré qu'elles avaient suivi les classes scolaires au cours de l'année de recensement. Il ne s'agissait pas, en l'occurrence, d'assister plus ou moins régulièrement à des cours, ni d'assister à des réunions, etc.; le rapport du BFS, Participants à une éducation supplémentaire au Canada, indique qu'un adulte sur 25 environ, soit quelque 426,340 personnes, ont suivi des cours ou assisté à des séries de réunions au cours de l'année 1959-1960. Sur ce nombre, 42 p. 100 environ s'étaient inscrites à des cours de formation professionnelle et 14 p. 100 à des classes sanctionnées par un certificat d'école secondaire ou un grade universitaire. Les autres s'intéressaient à des sujets d'ordre général ou culturel.

Environ 60 p. 100 des personnes qui ont répondu au questionnaire étaient de sexe masculin; l'âge moyen des participants était 31 ans. Cette étude a permis de conclure également, confirmant cela en d'autres enquêtes du même ordre, que les personnes pour lesquelles un supplément d'éducation semblerait s'imposer sont les moins disposées à s'inscrire. Plus de 80 p. 100 des personnes qui suivaient des cours ont déclaré avoir fréquenté des établissements secondaires ou universitaires et près de 40 p. 100 de celles qui avaient fréquenté tant soit peu les universités participaient au programme d'éducation supplémentaire.

D'après le recensement de 1961, environ 70 p. 100 des personnes fréquentant l'école à l'âge de 20-29 ans étaient des hommes. La proportion de femmes dépassait 30 p. 100 dans les groupes d'âge subséquents. Environ 1.6 p. 100 des Canadiens adultes n'avaient aucune formation scolaire et la plupart de ces personnes demeuraient dans des régions rurales non agricoles. Bon nombre de celles ayant quitté l'école au niveau élémentaire demeuraient dans des fermes. A l'autre extrémité de la hiérarchie scolaire, environ 3 p. 100 des adultes détenaient un grade universitaire et un autre groupe de 3.1 p. 100 avaient fréquenté l'université. Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans les centres urbains que se trouvaient près de 90 p. 100 de ceux qui possédaient des grades universitaires. Environ 80 p. 100 de ceux qui avaient fréquenté plus ou moins l'université habitaient des centres urbains là où se rencontraient quelque 70 p. 100 de la population adulte.

On peut avancer sans crainte que, de décennie en décennie, les Canadiens prolongent leur scolarité en plus grand nombre et que le nombre de ceux qui terminent leurs études secondaires a atteint des proportions telles qu'il va falloir décider si les collèges universitaires, les écoles post-secondaires ou les locaux universitaires seront accessibles à ceux qui désirent recevoir une éducation supplémentaire. La demande de diplômés d'université et d'école technique dépasse présentement le nombre des finissants. D'autre part, le recrutement des diplômés, et surtout celui des diplômés en génie ou en sciences, fait l'objet d'une concurrence de plus en plus grande entre l'université même, l'État et l'industrie.